



L'UDC du Val-de-Ruz soutient également la création de la future commune du Val-de-Ruz conformément à l'un des principes du Pacte fédéral du 1^{er} août 1291: il s'agit d'agir dans "l'intérêt et au profit de tous".

La section UDC du Val-de-Ruz remercie les auteurs du scénario de fusion des communes du Val-de-Ruz et les assure de son soutien politique. Etant donné qu'aucune commune de la vallée n'avait la masse critique de citoyens et de contribuables pour survivre seule, l'idée d'une fusion totale des communes du district devenait inéluctable. Quand bien même la politique de conservatisme et celle des légendaires petits pas fait partie de nos traditions, voici venu le moment d'effectuer des changements dans le Val-de-Ruz et de penser à **l'intérêt et au profit de tous**. Contrairement à certaines idées préconçues, cette fusion a été mûrement réfléchie et a été préparée sans aucune précipitation. Nous affirmons qu'elle sera profitable à l'entier de la population vaudruzienne et pas seulement à une certaine "élite" politique de la société.

La section UDC du Val-de-Ruz est également persuadée que la création de la nouvelle commune de Val-de-Ruz permettra de retrouver une efficacité qui avait été perdue par une partie des autorités communales de notre district. En effet, force est de constater que le fonctionnement de milice des conseillers communaux a atteint ses limites depuis un certain temps: ce ne sont plus forcément les gens qui sont capables qui sont conseillers communaux mais ceux qui ont le temps. Le système politique actuel au Val-de-Ruz est également gangrené par le fait que ce sont les conseillers généraux qui élisent les conseillers communaux et, force est de constater, qu'un "grand" parti du district s'est attribué depuis quelques temps avec l'arrogance des rois et des empereurs bien plus de "fauteuils" dans certains conseils communaux qu'il n'aurait dû avoir de **sièges** selon le principe de la proportionnalité. Ces éléments démontrent, si cela était encore nécessaire, la pertinence du principe de Peter et de son corollaire.

Le fait de laisser au peuple souverain de décider lui-même de la composition de son exécutif communal soulève chez certaines personnes des craintes de "dérives populistes". Pourquoi serait-il "populiste" de vouloir redonner le pouvoir au peuple et de s'en remettre ainsi à la sagesse de la maxime *Vox populi, vox Dei*. En acceptant la fusion des communes du VdR, la population vaudruzienne donnera un signe clair de respect de la démocratie en désavouant les quelques roitelets du district qui passaient une partie de leur temps à dépenser de manière irréfléchie et inconsidérée l'argent de leurs contribuables. Avec un coefficient fiscal proposé de 61 points, la volonté d'efficacité de la future nouvelle commune de Val-de-Ruz est désormais démontré.

Renseignements:

Daniel Haldimann, président de la section UDC VdR, tél. 079 547 59 50